РНОТО

Le licencié

الجمهورية التونسية وزارة الشباب و الرياضة و التربية البدنية الجامعة التونسية للصيد البحرى الرياضي

FEDERATION TUNISIENNE DE PECHES SPORTIVES

Le secrétaire général

de la FTPS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CLU	B:
	1 :
PRE	NOM:
NON	1 DU TUTEUR (SI MINEURS):
DAT	E DE NAISSANCE : LIEU :
N° C	IN/PASSEPORT : FAITE LE :
PRO	FESSION:
ADR	ESSE:
TEL	EPHONE :
Γ	
	RESERVE A LA FEDERATION
	N° DE LA LICENCE :
	N DE LA LICENCE :
L	
	TYPE DE LA LICENCE.
	TYPE DE LA LICENCE :
	SAISON:
<u>N. B</u>	<u>. :</u>
Le li	cencié s'engage à respecter la loi tunisienne concernant la pèche de loisir,
le rè	glement intérieur et le règlement sportif de la FTPS. Il s'engage aussi par
	ésente à protéger l'environnement et à respecter la faune et la flore marine.
ia pi	esente a proteger i environmement et a respector la raune et la note marme.

Le président

du club